

**COMITÉ DE RETRAITE POUR LE
RÉGIME DE PENSION DES PROFESSEURS, PROFESSEURES ET BIBLIOTHÉCAIRES
DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON**

- 4.01 b) Le comité de retraite est composé de douze membres résidant au Canada, soit :
- i) cinq professeurs, professeures ou bibliothécaires qui participent au régime, dont un de l'UMCS et un de l'UMCE;
 - ii) cinq membres nommés par l'Employeur dont au moins un participant ou une participante du régime;
 - iii) un onzième membre choisi par les dix membres susmentionnés;
 - iv) le douzième membre choisi par et parmi les participants ou participantes à la retraite.
- 4.08 a) Les membres du comité entrent en fonction à la date de leur nomination et le demeurent jusqu'à l'expiration de leur mandat, qui ne dépasse pas trois ans, ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés. Le mandat des membres est renouvelable.

Membres du comité :

1. Terrance J. LeBlanc, secrétaire (membre nommé par l'Université de Moncton)
2. Daniel Godbout (membre nommé par l'Université de Moncton)
3. Jacques Cormier (membre nommé par l'Université de Moncton)
4. Vacant (membre nommé par l'Université de Moncton)
5. Francis LeBlanc (membre nommé par l'Université de Moncton)
6. Micheline Gleixner (professeure participant au régime, représentant l'ABPPUM)
7. Jean Labelle (professeur participant au régime, représentant l'ABPPUM)
8. Jean Saint-Aubin, (professeur participant au régime, représentant l'ABPPUM)
9. Martin Béland, (professeur participant au régime, représentant l'APPUMCE)
10. Annie Hélène Boudreau, vice-présidente (professeure participant au régime, représentant l'APPUMCS)
11. Guy Robinson, président (membre choisi par les 10 membres ci-dessus)
12. Jacques Nuckle (membre choisi par et parmi les participants et participantes à la retraite)